



Donner un appartement à ma fille

Par **pepitao**, le **12/02/2011** à **17:36**

Bonjour,rnrnNous sommes, mon mari et moi, propriétaires d'un appartement que nous souhaiterions donner à notre fille de notre vivant.rnComment est-ce possible en profitant de la possibilité d'exonération de dons à ses enfants ?rnFaut-il créer une SCI avec elle qui permettrait de lui donner des parts petit à petit ? mais est-ce qu'on peut créer une SCI à partir d'un bien acquis en communauté de biens ?rnou y a-t-il d'autres moyens ?rnrnPepitao

Par **mimi493**, le **12/02/2011** à **17:45**

Combien l'appartement vaut-il ?rnEst-il à vous deux ?rnGardez-vous l'usufruit si oui, quels sont vos ages ?

Par **pepitao**, le **12/02/2011** à **18:06**

réponse aux questions :rn--> Combien l'appartement vaut-il ?rn400 000 euros peut-être-->rnEst-il à vous deux ?rnouirn--> Gardez-vous l'usufruit si oui, quels sont vos ages ? rnIl est actuellement en location ; à la fin du bail, notre fille va y habiter.rnNous avons 54 et 56 ans.